



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Résen
au
Monite
belge



16072061

MONITEUR BELGE

18-05-2016

ELGISCH STAATSBLAD

03-05-2016

Grefte

N° d'entreprise : 0413 973 531

Dénomination

(en entier) : **ENTREPOTS VINCENT ET Petrens**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Avenue César-Franck 58 à 1050 Ixelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démissions - nominations

A. Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 mars 2016.

Après délibération, le président donne lecture des résolutions suivantes prises par l'assemblée à l'unanimité des votes :

1. Démission d'administrateurs

L'assemblée générale prend acte de la démission de Messieurs Eric Vincent, Stéphane Petrens, Jean Petrens et Thierry Vincent en qualité d'administrateur à dater du 23 mars 2016.

2. Nomination d'administrateurs

L'assemblée décide de nommer les deux administrateurs suivants, qui déclarent accepter leur mandat :

- la société privée à responsabilité limitée Promotus, dont le siège social est situé à 9300 Aalst, 79 Leo de Béthunelaan, inscrite auprès de la Banque-carrefour des entreprises sous le numéro 0425.890.475, qui désigne Dirk Van den Broeck domicilié à 9300 Aalst, 79 Leo de Béthunelaan comme représentant permanent pour l'exercice de son mandat ;

- la société privée à responsabilité limitée Colthom Defender, dont le siège social est situé à 1050 Bruxelles, 58-62 rue César-Franck, inscrite auprès de la Banque-carrefour des entreprises sous le numéro 0503.944.692, qui désigne Thierry Vincent domicilié à 1950 Kraainem, 6 avenue Albert Béchet comme représentant permanent pour l'exercice de son mandat.

Le mandat de la SPRL Promotus a pris effet ce jour, tandis que celui de la SPRL Colthom Defender a pris effet le 1er octobre 2015.

Les deux mandats précités expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020.

3. Délégation de pouvoirs en vue d'exécuter les décisions prises

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Madame Charlotte T'Sjoen, avocat, élisant domicile en son cabinet situé à 1060 Bruxelles, 49 rue de Bordeaux, pour l'exécution de toutes les décisions prises et notamment en vue d'assurer la publication du présent extrait aux annexes du Moniteur belge.

B. Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 18 avril 2016

1. Nomination d'un administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Le conseil d'administration nomme à l'unanimité la SPRL Colthom Defender administrateur délégué avec effet au 1er octobre 2015. Elle sera représentée par Thierry Vincent pour l'exercice de son mandat.

2. Délégation de pouvoirs en vue d'exécuter les décisions prises

Le conseil d'administration donne tous pouvoirs à Madame Charlotte T'Sjoen, avocat, élisant domicile en son cabinet situé à 1060 Bruxelles, 49 rue de Bordeaux, pour l'exécution de toutes les décisions prises et notamment en vue d'assurer la publication du présent extrait aux annexes du Moniteur belge.

Charlotte T'Sjoen
Avocat (mandataire)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature